

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Présentation du Rapport d'événement et de rétroaction - Inondations 2019.

Par la Commission de la sécurité publique

La Commission de la sécurité publique procédera à l'étude publique du *Rapport d'événement et de rétroaction – Inondations 2019*. Madame Annick Maletto, chef de section au Centre de sécurité civile, y présentera le rapport de l'événement, les leçons apprises lors de la gestion de ces incidents ainsi que les recommandations formulées par la Ville et ses partenaires lors des inondations à l'échelle de l'agglomération.

L'assemblée publique se tiendra dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lequel a été touché directement par les inondations. La Ville tiendra également une séance d'information sur le même sujet dans l'Ouest de l'île, dont les détails seront dévoilés ultérieurement.

Date 10 mars 2020

Heure 19 h

Lieu Futur Centre culturel et communautaire de Cartierville, au 12 225, rue Grenet

Déroulement

L'objectif de la séance est double :

- Présenter le rapport sur les inondations 2019, notamment les sections qui portent sur le risque d'inondations printanières, l'amélioration de l'état de préparation de l'agglomération depuis 2017, les faits saillants et les apprentissages des inondations 2019 ainsi que les recommandations à cet effet;
- Entendre les commentaires et les questions des citoyens en vue d'améliorer les interventions en sécurité publique, sécurité civile et celles des partenaires.

La présentation sera suivie d'une période de questions des commissaires, puis d'une période de questions du public.

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire dès maintenant auprès du Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou encore à l'adresse <u>commissions@ville.montreal.qc.ca</u>. Il est également possible de s'inscrire sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Accessibilité

La salle est accessible pour les personnes à mobilité réduite. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Documentation

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe ainsi qu'en ligne et sur le portail de la Ville à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. La séance sera webdiffusée à la même adresse.

RENSEIGNEMENTS: Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs

et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5

514-872-3000 | commissions@ville.montreal.qc.ca | @comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 25 FÉVRIER 2020, LE JOURNAL DE MONTRÉAL